

L'ONU condamne une décision des États-Unis qui viole les droits des réfugiés



Migrants à la frontière. Photo:EFE

La Havane, 7 janvier (RHC) Le porte-parole du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Boris Cheshirkov, a déclaré vendredi que les nouvelles mesures migratoires des États-Unis (US) violent les droits des réfugiés car elles ne sont pas conformes aux normes internationales.

S'exprimant lors d'une conférence de presse à Genève, le porte-parole a déclaré que si le HCR se félicitait de l'ouverture de nouvelles routes sûres vers les États-Unis pour certains pays, ces règles " ne doivent pas empêcher les personnes contraintes de fuir d'exercer leur droit humain fondamental de chercher la sécurité ".

L'agence des Nations unies a déclaré que les récentes mesures frontalières promues par l'administration Biden "ne sont pas conformes aux normes du droit des réfugiés", car elles priveraient les migrants de la possibilité de demander l'asile aux États-Unis s'ils traversent la frontière depuis le Mexique sans autorisation.

Selon des sources officielles, le HCR analyse actuellement les nouvelles mesures et les conséquences de leur application, qui permettront l'entrée aux États-Unis d'un "nombre sans précédent de personnes" originaires de quatre pays d'Amérique latine.

L'agence a également insisté sur sa préoccupation quant à la continuité du titre 42, la règle controversée qui permet l'expulsion immédiate des migrants pour des raisons de santé, après que sa prolongation a été avalisée par la Cour suprême des États-Unis.

"Ce que nous répétons, c'est que cela n'est conforme ni aux normes du droit des réfugiés, ni à l'établissement d'un lien entre les voies sûres et légales qui ont été annoncées", a conclu M. Cheshirkov. (Source:TeleSur)

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/309864-lonu-condamne-une-decision-des-etats-unis-qui-viole-les-droits-des-refugies>



Radio Habana Cuba